

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
RENCONTRE TENUE LE 17 JANVIER 2019
1582, BOUL. PORT-ROYAL, BÉCANCOUR, SALLE YAMASKA-NICOLET**

Présences :

Mme Mélanie Bergeron
M. Jérémie Bousquet
Mme Judith Cossette
M. Benoît Desmarais
M. Marc Fauteux
Mme Bianca Hamel
M. Pascal Huot
Mme Émilie Imbeault-Perreault
Mme Mylène Lemyre-Morrissette
M. Michael Monast
M. Carl MontPetit
Mme Mylène Raymond
Mme Caroline Renauld
Mme Annie Robitaille
Mme Chantal Turgeon

Absences motivées :

M. Martin Beaumont
M. Gilles Hudon

Secrétaire de la rencontre :

Mme Lucie Villemure

1. Ouverture de la séance

M. Huot souhaite la bienvenue à tous.

2. Présentation réorganisation CEG (Mme Amélie Poulin et Mme Chantal Prince)

M. Huot introduit Mme Amélie Poulin, conseillère-cadre des services gériatriques et des soins palliatifs et de fin de vie et Mme Chantal Prince, coordonnatrice clinique SCPD qui présenteront la transformation des services ambulatoires gériatriques. M. Huot précise qu'un des mandats du CECM est de s'assurer des meilleures pratiques et que celles-ci sont sécuritaires. Lorsque des préoccupations sont soulevées, le CECM est proactif.

Mme Poulin souligne que la population est vieillissante et précise que 45 % des 85 ans ont une prévalence pour une atteinte cognitive. Le MSSS a mis en place un comité d'experts en voyant venir les impacts du vieillissement de la population et le vide de service pour cette clientèle. Un projet pilote du MSSS a eu cours à Bécancour Nicolet-Yamaska pour permettre d'identifier les meilleures pratiques. La transformation du SAG est nécessaire pour les raisons suivantes :

- Ajuster nos services aux besoins de la population vieillissante.
- Accroître l'accès aux services de la santé et sociaux de 1^{re} ligne avec le soutien des 2^e et 3^e lignes.
- Émettre rapidement un diagnostic et assurer une prise en charge systématique et standardisée.
- Développer et mettre en place des programmes d'enseignement et de formations pour les médecins et professionnels de la santé.
- Consolider la gamme de services destinés aux proches aidants en collaboration avec les organismes impliqués.
- Développer et rendre accessible des outils d'aide.
- L'offre de service des SAG est majoritairement de 1^{re} ligne et les services de 2^e ligne sont peu développés.
- Les services spécialisés sont hors territoire et peu d'expertise sur le territoire MCQ pour les troubles neurocognitifs.
- Offre de service pour les symptômes comportementaux et psychologiques reliés à la démence (SCPD) peu développée.

Le suivi systématique en GMF pour la 1^{re} ligne est d'effectuer en interdisciplinarité le repérage, l'évaluation, le diagnostic et le suivi des personnes ayant des troubles neurocognitifs. Des équipes mobiles SCPD seront en place pour offrir des services spécialisés (2^e ligne) d'évaluation et d'intervention. La composition des équipes mobiles SCPD est la suivante : infirmière clinicienne, clinicien psychosocial et un médecin. Peut aussi s'adjoindre : professionnels/médecins du RLS, équipe du CEG, formateurs accrédités Oméga et formateurs Vigie Sécure. L'offre de services de ces équipes est en trois volets (consultation téléphonique, évaluation spécialisée et élaboration du plan d'intervention individualisé et développement de compétences cliniques).

Mme Prince mentionne que deux Centres d'expertise en gériatrie (CEG) seront mis en place dont un à Drummondville. Le mandat du CEG est d'offrir des services spécialisés de 2^e et 3^e ligne d'évaluation et de traitement auprès de personnes présentant des problèmes de santé complexes et atypiques liés au vieillissement. Le CEG aura quatre volets :

- Clinique de la cognition;
- Clinique des atteintes motrices;
- Clinique des syndromes gériatriques autres;
- Clinique spécialisée SCPD.

M. Huot mentionne que certains membres du CM de Shawinigan sont préoccupés par le lieu du deuxième CEG, tout particulièrement pour l'accessibilité de la clientèle. L'endroit de la clinique pour la rive nord n'est pas encore déterminé. Un membre demande comment les postes seront comblés pour les CEG. Mme Poulin précise que les modalités des conventions collectives doivent être respectées. De plus, les employés devront faire un choix. Elle précise que l'échéance est le 31 décembre 2019.

Un membre suggère l'importance de tenir les intervenants informés tout au long du processus. M. Desmarais précise que les professionnels de la rive nord sont informés de l'avancement des travaux par leur chef de services qui reçoivent l'information par des notes de services.

M. Huot demande à Mme Poulin et Mme Prince d'informer le CECM du développement pour la rive nord. De plus, il demande à celles-ci de s'assurer que les équipes sont au courant de l'avancement des travaux.

M. Huot contactera le membre du CM concernant ses préoccupations pour la rive nord pour s'assurer que son besoin a été répondu et s'il est encore d'actualité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel :

1. Ouverture de la séance
2. Présentation réorganisation CEG (Mme Amélie Poulin et Mme Chantal Prince)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux du 20 décembre 2018
5. Affaires découlant
6. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ
7. Capsules DSM
8. Points statutaires
 - 8.1. AGA/Reconnaissance
 - 8.2. Comité de pairs
 - 8.3. Communication
 - 8.4. Comités de travail (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)
 - 8.5. CMPC
 - 8.6. Consultation (Formation sous-comité et documentation)
9. Affaires diverses
 - 9.1. Conflit intérêt/Formation
10. Évaluation de la rencontre

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 décembre 2018

Le procès-verbal corrigé du 20 décembre 2018 est adopté.

5. Affaires découlant

Poste vacant au comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM)

M. Huot mentionne avoir communiqué avec la technologue médicale pour l'informer que le CECM effectuera un deuxième appel à la candidature, mais que l'on conserve sa candidature, s'il n'y a pas de candidat en lien avec les secteurs à combler.

Comité de pairs AVC

Mme Raymond informe les membres que Mme Julie Lessard, APPR, supportera les membres du comité. De plus, les membres pour faire partie de ce comité ont été ciblés.

Type de votation pour élection

M. Huot mentionne avoir communiqué avec Mme Annie Lavigne, spécialiste en procédés administratifs pour valider certains éléments concernant les élections. L'affichage pour l'avis d'élection doit être effectué un mois à l'avance. Le vote s'effectuera en présence lors de l'AGA du 9 mai prochain. La liste des membres doit être affichée sur l'Intranet du CM le 28 mars prochain. La date limite pour les mises en candidature est le 22 avril 2019.

M. Huot souligne que Mme Lavigne se proposait pour effectuer la présidence pour les élections et proposait Mme Lucie Villemure comme secrétaire d'élection. Les membres sont en accord.

CONSIDÉRANT l'article 4.14.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS MCQ* concernant les élections des membres au conseil exécutif;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des membres de l'exécutif du conseil multidisciplinaire pour la nomination de Mme Annie Lavigne à titre de présidente d'élection et la nomination de Mme Lucie Villemure à titre de secrétaire d'élection du conseil multidisciplinaire du CIUSSS MCQ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu de nommer Mme Annie Lavigne, présidente d'élection et Mme Lucie Villemure, secrétaire d'élection du conseil multidisciplinaire du CIUSSS MCQ

Résolution CECM-2019-001 (Mme Annie Lavigne)

Résolution CECM-2019-002 (Mme Lucie Villemure)

Formulaire physio SAPA

M. Desmarais informe les membres qu'il fera un suivi avec Mme Véronique Biron concernant leurs commentaires.

Formulaire ergothérapie AVC

Mme Robitaille mentionne que les formulaires ont été transformés en PDF dynamique, par contre, quelques modifications ont été demandées par une ergothérapeute de l'équipe de M. Martin Dionne. Elle précise qu'elle a communiqué avec celui-ci pour vérifier les modifications incontournables. Elle souligne l'importance que le fichier PDF dynamique doit être le miroir du format papier. Elle suggère d'inscrire cette modalité dans la procédure concernant les comités de pairs. Les membres conviennent d'ajouter cette modalité dans la procédure.

Grille de formation

Mme Raymond informe les membres que Mme Sylvie Constant sera en support aux membres de ce comité de pairs et sera accompagnée d'un APPR.

Comité de travail continuum SM

Mme Turgeon mentionne avoir participé à une rencontre d'équipe SM et a fait la promotion des comités de pairs. Elle précise avoir rassuré les professionnels présents de certaines préoccupations concernant la complexité de certains comités de pairs.

6. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ

Départ M. Martin Beaumont

Mme Robitaille mentionne que la nomination du nouveau président-directeur général n'est pas encore effectuée compte tenu du contexte politique. Elle souligne que M. Beaumont a présenté son rapport concernant le maintien du CIUSSS MCQ tout en répondant aux préoccupations de la communauté. M. Carol Fillion effectue l'intérim.

Pénurie d'effectifs

La pénurie de main-d'œuvre se poursuit.

Suivi budgétaire

L'établissement est en difficulté financière à la P10 et il n'y a aucune marge de manœuvre. Une demande de redressement a été demandée pour certains secteurs. Elle demande d'être vigilant et de bien imputer les heures effectuées au CM dans les feuilles de temps. Elle souligne aussi l'importance que les participants aux comités de pairs effectuent les entrées de leurs heures au CM.

7. Capsules DSM

Les capsules seront présentées à la prochaine rencontre.

8. Points statutaires

8.1. AGA/Reconnaissance

Mme Lemyre-Morrisette informe les membres que le conférencier Carol Alain a été choisi et le contrat est signé. L'AGA aura lieu à l'Île Saint-Quentin. Les demandes de soumissions pour les gourdes d'eau réutilisables ont été acheminées et en attente d'un retour. Des conférences téléphoniques sont prévues aux deux semaines, et ce, jusqu'à l'AGA pour les membres du comité AGA.

La rencontre du jury pour les prix reconnaissance devait avoir lieu le 4 avril prochain, mais avec le départ de M. Martin Beaumont ceci a été remis. Une relance doit être effectuée par Mme Lemyre-Morrisette la semaine prochaine auprès de Mme Nancy Fafard, qui attendait la nomination du nouveau président-directeur général.

Les membres conviennent d'avoir deux kiosques ou plus pour les comités de pairs et de cibler ceux qui sont terminés. Les comités de pairs finalisés seront regardés à la prochaine rencontre.

Les prix reconnaissance seront abordé dans le prochain Pratico dont la date de tombée est jeudi prochain.

8.2. Comité de pairs

M. Huot introduit Mme Julie-Léa Perron-Blanchette, conseillère-cadre, qui explique sa démarche de Kaizen pour un comité. Elle désire valider le déploiement du comité de pairs et les éléments à optimiser. Elle souhaite faire un état de situation et a besoin des éléments suivants :

- Le nombre de temps avant l'utilisation des outils élaborés.
- Collaboration pour obtenir un historique des comités de pairs.

Elle mentionne que le Kaizen pourrait s'effectuer sur deux ou trois jours. Les membres suggèrent de faire participer les membres qui ont participé à un comité de pairs et dont celui-ci est terminé. Les membres suivants ont participé à des comités qui sont terminés : M. Bousquet, M. Desmarais et Mme Renauld.

Grille de stage technologiste médicale

Mme Hamel souligne être en attente de la DSM pour cibler un conseiller-cadre ou un APPR pour supporter ce comité pour aller de l'avant.

AVC physiothérapie

Une rencontre est prévue demain avec Mme Julie Lessard, APPR.

Utilisation des mesures de contrôles et les soins dentaires

Une rencontre est prévue le 22 janvier prochain.

Douleurs chroniques

Une rencontre est prévue mardi prochain et le rapport final sera complété. Le rapport sera déposé à la prochaine rencontre du CECM en février.

Guide fonctionnement social

Le comité est toujours en attente de l'avis des chefs consultés,

8.3. Communication

Mme Turgeon informe les membres que le plan de communication de l'AGA et des prix reconnaissance est élaboré et inclura l'avis d'élection et la liste affichée. Le tout sera finalisé par Mme Maude Bourgeois aux communications.

8.4. Comités de travail continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)

Ce sujet a été discuté dans les affaires découlant.

8.5. CMPC

Aucun développement pour le moment.

8.6. Consultation (Formation sous-comité et documentation)

Mme Hamel mentionne que deux consultations sont en cours présentement (notes d'évolution et balises). Elle informe aussi les membres que les documents concernant les avis et recommandation élaborés par l'ACMQ sont sur SharePoint pour commentaires. Un membre suggère d'ajouter sur l'ordre du jour les consultations en cours pour en discuter en exécutif. Les membres sont en accord.

Mme Hamel désire intégrer une personne de plus dans le sous-comité consultation. Mme Judith Cossette se propose et les membres sont en accord.

Rappel des sous-comités de travail

Les sous-comités sont formés du président qui est membre d'office de tous les comités et des membres suivants :

Comités de pairs : M. Bousquet, M Fauteux, Mme Perreault-Imbeault et Mme Caroline Renaud.

Comité avis et recommandations : M. Bousquet, Mme Cossette et Mme Bianca Hamel.

Comité AGA et prix reconnaissance : Mme Bergeron, M. Desmarais, Mme Mylène Lemyre-Morrisette et M. Monast.

Comité communication : Mme Cossette et Mme Chantal Turgeon.

9. Affaires diverses

9.1. Conflit d'intérêts/Formation

M. Huot mentionne avoir communiqué avec Me Mélissa McMahon pour valider la possibilité de donner une formation aux membres du CECM sur le conflit d'intérêts. Cette formation pourrait être effectuée au printemps. Un membre désire que Mme Raymond et Mme Robitaille suggèrent des thèmes. Il précise que Me McMahon désire que les membres spécifient leurs besoins et libellent quelques questions. Les suggestions suivantes sont soumises :

- Quand retirer notre vote;
- Quand se retirer d'un comité;
- Quels sont les pièges à éviter;
- Quelle est la distinction entre une apparence de conflit et un réel conflit;
- Quelle est la nuance d'un conflit;
- À partir de quel moment c'est problématique;
- Mise en garde;
- Éléments à porter une attention particulière;
- Situations potentielles à conflit d'intérêts;
- Nommer des contextes en fonction du rôle du CECM;
- Quels sont les avantages à déclarer un conflit d'intérêts;
- Quelle est la notion d'objectivité qui doit être tenue en compte;
- Y a-t-il des outils, mécanisme ou grille d'analyse pour se poser des questions en cas de doute;
- Dans le contexte du CECM jusqu'où doit-on tolérer le conflit d'intérêts;
- Lors d'un comité de pairs peut-on joindre celui-ci en tant qu'expert;
- Quels sont les notions et le mandat de l'exécutif face au conflit d'intérêts.

10. Évaluation de la rencontre

Les membres complètent les évaluations et les résultats seront disponibles sur SharePoint.

Original signé
Pascal Huot
Président de l'exécutif du conseil multidisciplinaire
CIUSSS MCQ